

DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE :
VALABLE UN AN

Code : PR2FR04

Version : 02

Date : 05/05/2023

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

Nom et prénom : *EL HAMZI Moulay Ahmed*

Matricule : *2226*

N° CIN: *B294826*

Adresse : *21 Rue 50 Mandarouna Ain Chock Casablanca*

Bénéficiaire de soins : Adhérent Conjoint Enfant

Partie réservée au médecin traitant

Je soussigne : *Dr ABADRI*

Spécialité : *NG*

N° ICE : *0017 0821 4000073*

N° INPE : *INP: 091017053*

Certifie que Mlle, Mme, M. : *EL HAMZI - MOULAY AHMED*

Nécessitant un traitement d'une durée : < 3 mois Entre 3 et 6 mois A vie

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

*Cardiopathie hypertension.
Insolite - maladie -*

Dont ci-joint ordonnance :

Traitement prescrit : *Sophix Tazog easpar. 100 mg
Tandilane 25 Tenuvut + mesulon.*

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

Fait à : *Casablanca* le *18 JUIL 2020*

Cachet et signature du médecin traitant :

Dr. Abdelaziz BADRI
Médecine Générale
129, Rue 25 Hay Mandarouna,
Ain Chock Casablanca
Tél. : 0522-22-71-33-19

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées